

Crimes sexuels en temps de guerre : la Russie et Israël surveillés par l'ONU

LIBERATION, AFP

Dans son rapport annuel publié ce jeudi 14 août sur les violences sexuelles commis lors de conflits armés, les Nations unies ont annoncé mettre les deux pays sous surveillance et disposé d'informations crédibles sur de telles exactions.

Les Nations unies ont mis en garde, ce jeudi 14 août, la Russie et Israël contre une possible inscription sur la liste des pays et organisations armées qui se sont rendus coupables de violences sexuelles en temps de guerre. [Dans un rapport annuel](#) qui dresse une liste de 63 pays ou entités ayant eu recours aux viols ou à toute autre forme de violences sexuelles dans des conflits armés, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, annonce mettre ces deux pays sous surveillance.

«Compte tenu des préoccupations majeures que suscitent certaines formes de violence sexuelle régulièrement documentées par l'ONU», la Russie et Israël «pourraient être inscrits sur la liste qui figurera en annexe du prochain rapport» en 2026 ,écrit-il.

Violences génitales et nudité forcée

Concernant la Russie, le chef de l'ONU évoque *«des informations crédibles»* sur des exactions *«contre des prisonniers de guerre ukrainiens , dans 50 lieux de détention officiels et 22 lieux de détention non officiels en Ukraine et dans la Fédération de Russie»* . *«Parmi ces violations figurent notamment de nombreux cas documentés de violences génitales, y compris des électrocutions, des coups et brûlures sur les parties génitales ainsi que le recours à la nudité forcée et prolongée, le but étant d'humilier les victimes et d'obtenir des aveux ou des informations»*, poursuit-il. Sollicitée par l'AFP, la Russie n'a pas réagi dans l'immédiat.

En Israël et dans les Territoires palestiniens, Antonio Guterres se dit *«gravement préoccupé par les informations crédibles faisant état de violations commises par les forces armées et [les forces de sécurité israéliennes contre des Palestiniens](#) dans plusieurs prisons, un centre de détention et une base militaire»* . Les cas documentés par les Nations unies évoquent là encore *« des violences génitales»* et *«le recours à la nudité forcée et prolongée»*, ainsi que *«des fouilles à nu répétées présentant un caractère abusif et dégradant»*.

Augmentation des crimes sexuels de 25 %

Un avertissement qui a rapidement fait réagir l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Danny Danon, qui exhorte l'organisation internationale de *«se concentrer sur les crimes de guerre choquants et les violences sexuelles du Hamas ainsi que sur la libération de tous les otages»* . *«Israël ne se dérobera pas pour protéger ses citoyens et continuera d'agir conformément au droit international»*, a-t-il ajouté. [Le mouvement islamiste palestinien a déjà fait l'objet d'un](#)

[rapport](#) confirmant l'usage de violences sexuelles, et a été inscrit sur cette même liste cette année. Il est notamment accusé d'y avoir eu recours [lors des massacres du 7 Octobre](#).

Dans son rapport, l'ONU déplore «*une augmentation stupéfiante de 25 %*» du recours aux violences sexuelles dans le monde «*comme tactique de guerre, de torture, de terrorisme et de répression politique*». Les femmes continuent de constituer la très grande majorité, à 92 %, des victimes répertoriées.

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)